Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1978) **Heft:** 479

Artikel: Matières premières : pause-café pause-réflexion

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1027411

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MATIÈRES PREMIÈRES

Pause-café pause-réflexion

Par la fameuse méthode des cas, des dizaines de volées de jeunes cadres ont appris leur métier de managers, à l'Ecole des HEC de Harvard ou à l'une de ses répliques européennes, en particulier à l'IMEDE de Lausanne. Une bonne méthode au demeurant, didactique comme la fable ou la parabole, avec en prime de quoi satisfaire le goût du jeu (au sens de Kriegspiel). On vous raconte une jolie business-story, plus ou moins directement inspirée d'un cas réel, pas toujours codée, et on vous demande commentaires et décisions. Pour faire plus réel, le dossier n'est pas toujours complet, et il manque souvent l'un ou l'autre de ces éléments dont la connaissance rendrait les choix tellement plus faciles.

Bref, une trop bonne méthode pour être réservée aux seuls capitaines d'industrie, qui jouent avec leur caisse à sable en forme d'ordinateur. C'est bien ce qu'on dû se dire les animateurs du Service École Tiers-Monde, qui ont produit il y a quelques mois, sous la signature de Daniel Reymond, une passionnante étude de cas: Pause-Café, le marché mondiale du café et l'exemple de la Colombie (1). Ce dossier, qui comprend les deux cahiers destinés respectivement au maître et à l'élève, est destiné à l'enseignement au niveau gymnasial.

Autant dire qu'il conviendrait tout aussi bien pour la formation des adultes aux mécanismes des marchés mondiaux et de l'économie internationale. Une bonne initiation aux données fort complexes du dialogue Nord-Sud, sinon aux manoeuvres sophistiquées de la spéculation sur les marchés des produits de base et autres matières premières.

Prenons un exemple, celui de l'Accord inter-

national sur le café. Quatorze pages d'informations et de citations dans le cahier du maître, trois pages d'incitation à la réflexion "sur pièces" dans le cahier de l'élève. "Cette étude, malgré l'aspect technocratique de son objet, peut être intéressante dans la mesure où elle permet de comprendre, dans ses grandes lignes tout au moins, la manière dont les Etats (producteurs et consommateurs) conçoivent une concertation internationale de grande envergure".

Realpolitik

Et cette manière est somme toute simple, bien dans la tradition de la Realpolitik: il y a possibilité d'accord, même au-delà de toute considération idéologique, quand il y a intérêt à s'entendre.

Les Etats-Unis, principal pays acheteur, avaient refusé toute participation au premier Accord signé en 1959 par l'ensemble des pays producteurs, dont la situation ne cessait d'empirer sous l'effet de cette entente unilatérale. Mais les répercussions sociopolitiques de cette évolution désastreuse, "jointes à la crainte du castrisme et de l'extension de la guérilla en Amérique latine", amenèrent progressivement les USA à réviser leur position.

Un premier Accord international réunissant pays producteurs et consommateurs, est finalement conclu en 1962, pour une période de cinq ans. La Suisse, prudemment, le signe en 1964, mais s'associe résolument au renouvellement de l'Accord en 1968.

Cet Accord international prévoyait bien sûr des mesures d'intérêt commun, soit la stabilisation de la production et des prix, ainsi qu'une forme un peu floue d'encouragement à la consommation. Peu de choses sur la diversification de la production, aucune action sur la structure du marché mondial, dont le contrôle demeurait aux mains des pays acheteurs et des sociétés commerciales multinationales.

Cette hégémonie ne pouvait convenir aux pays producteurs, qui, dès 1972, constituent un véritable cartel, et s'entendent pour limiter les exportations et tenir ainsi les prix. En 1973, l'Accord est virtuellement aboli. avec retour à la situation d'avant 1962. Commentaire de la Division fédérale du commerce: "Il est indéniable que les accords de 1962 et de 1968 ont contribué à stabiliser le marché et les prix dans les années soixante. L'engagement formel des pays membres "de faire en sorte que le niveau général des prix du café ne tombe pas au-dessous de celui de 1962" (déjà très bas, il faut bien l'admettre) a été tenu. Cependant, aucune tension économique extrême n'a influencé le marché mondial du café durant cette période".

Les épreuves sont venues en 1975, avec les répercussions de la crise des matières premières et surtout la grande gelée de juillet au Brésil. En quelques semaines, les cours grimpèrent à des sommets qu'ils n'avaient jamais atteints, et ils continuèrent de monter pendant près de deux ans pour amorcer enfin une descente en été 1977. Dans l'intervalle, l'affrontement, dont les pays producteurs (Brésil compris) ont pu tirer un certain parti, a fait place à un nouvel Accord international, daté de 1976, signé pour six ans, caractérisé par une extrême flexibilité, qui consacre un régime de liberté à peine surveillée; et toujours rien sur les "questions fondamentales comme la définition d'une politique de production ou la constitution d'un stock international".

Satisfaction générale

Malgré cela, ce nouvel Accord fut signé dans la "satisfaction générale", y compris bien sûr de la Suisse: "le succès des négociations qui abouti à cet accord", écrit le Conseil fédéral dans son Message y relatif du 24 mars 1976, "représente une contribution de valeur à la coopération internationale. L'accord lui-même exprime la volonté des pays en voie de développement et des pays industrialisés d'aborder ensemble les problèmes que soulèvent les produits de base et de négocier des solutions acceptables pour tous (...) En participant au présent accord, nous confirmons notre attitude et prouvons notre solidarité envers la communauté internationale".

Soyons juste: le même Message fait état du caractère partiel de l'accord, dont les dispositions devraient être complétées par d'autres négociations (dialogue Nord-Sud, conférence CNUCED).

Un commerce brutal

Le dossier s'arrête là, et ne cite pas l'attitude générale de la Suisse dans de telles négociations, où notre pays ne s'est pas distingué par une ouverture trop généreuse aux revendications économiques des pays du tiersmonde. Mais les élèves, qui auront appris les origines de l'Accord de 1976 et en auront lu de larges extraits, auront pu tirer la leçon donnée par ce cas: le commerce des matières premières et des produits de base reste bel et bien un commerce, et particulièrement brutal; ni les avertissements relatifs à la limitation des ressources, ni les discussions sur le nouvel ordre économique mondial, ni même les hommes qui meurent de faim sur cette planète, rien de tout cela n'a pu empêcher qu'autour d'une corbeille, dans le flamblant World Trade Center de New York, continue de se jouer le prix des matières premières, et aussi le sort des pays du tiers-monde qui dépendent d'elles.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Politique culturelle: misère et mesquinerie

Dr. Med. Walter Vogt (1927) est psychiatre. Il est aussi président du "Groupe d'Olten" dissidence de la Société suisse des Ecrivains.

J'aime bien Walter Vogt, quoiqu'il m'effraie toujours un peu. En effet, il m'arrive de lire ses romans (excellents- par exemple Le Congrès de Wiesbaden, traduit en français par Pavillon), où il est question de gens qui meurent mystérieusement. L'un d'eux se rend chez son psychiatre (pure coincidence). Le cabinet du psychiatre est décrit, les tableaux qui sont aux murs, le mobilier, etc. Après la séance (de psychanalyse), on lui sert un verre de whisky — et il meurt. Puis survient le policier, pour enquêter sur cette mort. Lui ne boit pas de whisky. Aussi lui sert-on une tasse de café — et il meurt également... (cf. DP 475).

Et donc, je me rends à Muri, près de Berne, en compagnie de Madeleine Santschi, la romancière et la traductrice de Pizzuto. Nous sonnons, la porte s'ouvre; nous sommes reçus à bras ouverts et on nous fait entrer dans le cabinet que je connais bien: je reconnais les tableaux qui sont aux murs, le mobilier, etc. Puis on nous sert du café, le cas échéant un verre de whisky. Walter Vogt parle, pendant que je réfléchis que le poison ne faisant effet qu'avec retardement, je sera vraisemblablement sur le chemin du retour, aux environs de Morat...

Jusqu'à présent, toutefois, il ne s'est rien passé!

Cessons de plaisanter, car voici qui est plus grave:

L'année passée, Walter Vogt a été invité par le Département de l'intérieur à faire partie du Conseil de la Fondation *Pro Helvetia* (qui est supposée soutenir les arts et les lettres dans notre pays et les promouvoir à l'étranger). Cette année, il a donné sa démission.

... Parce qu'il n'y a rien à faire. Parce que le plus souvent, les crédits manquent pour soutenir les projets, même les plus valables. Parce qu'en somme, il avait l'impression d'être là "pour la forme" et qu'il n'avait aucun poids véritable, encore moins le plus petit pouvoir de décision.

Walter Vogt est un Confédéré sérieux. Un Bernois (né à Zurich) sérieux — rien à voir avec ces sacrés Welsches, dont on sait bien qu'ils sont continuellement à protester pour tout et pour rien.

Aujourd'hui, je lis sous sa signature dans le Badener Tagblatt (du 15 novembre) un véritable cri d'alarme:

Membre du Conseil de Pro Helvetia, il a eu un aperçu de l'incroyable mesquinerie de la Confédération en matière de politique culturelle — de la Confédération, c'est-à-dire de l'un des pays les plus riches du monde. Subside à Pro Helvetia: 5,5 millions (cinq millions et demi...) sur un budget qui va chercher dans les dix milliards. C'est-à-dire un demi pour mille!

Je traduis ici son paragraphe de conclusion à propos de la présence culturelle de la Suisse à l'étranger:

"Elle est inadaptée, misérable et fait rougir de honte, par exemple si on la compare avec celle de l'Autriche, incomparablement supérieure. Tous ceux qui ont été appelés à s'en occuper le savent.

"Or, au jour d'aujourd'hui, il est probable que la nécessité d'une présence culturelle à l'échelle mondiale ne se fait sentir dans aucun autre pays de manière plus pressante qu'en Suisse — comme seul moyen de contrebalancer quelque peu notre image de marque désastreuse, faite de plus en plus exclusivement de comptes à numéros, de "gnomes de Zurich", de scandales bancaires et de scandales dans l'industrie chimique ou alimentaire.

"Et cela non pas seulement dans les pays en voie de développement, mais aussi dans les pays voisins et jusqu'aux USA. Car en vérité, nos merveilleux sportifs de pointe ne parviennent plus à eux tout seuls à faire contre-poids."

Naturellement, on peut aussi préférer avoir une police de sécurité, des "compagnies de protection" — on appelle ça Schutz Staffeln en allemand... I.C.

¹⁾ Daniel Reymond: *Pause-Café*, Berne, 2 vol., déc. 1977. Edité par Service Ecole Tiers-Monde, Montbijoustr. 3, 3011 Berne (031/26 12 32).